

En ligne tous les mercredis

06 juin 2012

LA VIE ECONOMIQUE

- [François Hollande confirme un coup de pouce au Smic](#)
- [Certification des comptes 2011 de la France : les 7 réserves substantielles de la Cour des comptes](#)
- [Dépenses de l'Etat : le rapport choc de Bercy](#)
- [Déficit public : Bruxelles souligne l'ampleur du défi pour la France](#)
- [Pierre Moscovici réaffirme les objectifs de baisse de la dette](#)
- [Retraite à 60 ans : l'exécutif devrait élargir l'accès au dispositif](#)
- [Les rémunérations des patrons du privé échapperont à une loi](#)
- [Légère hausse du chômage en avril](#)
- [Emploi : la liste des 45 000 emplois menacés selon la CGT](#)
- [L'ordre des médecins prône la limitation des tarifs et la fin de la liberté d'installation](#)
- [L'allocation de rentrée scolaire revalorisée de 25 %](#)
- [Automobile : nouveau plongeon des ventes en mai](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Le quotient familial sera plafonné à 6 fois le Smic](#)
- [Contrôle fiscal : nouvelle hausse du rendement](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Urssaf : opération de contrôle à la Foire de Paris 2012](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Ile-de-France : un point sur les intentions d'embauche en 2012 selon Pôle emploi](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Denis Piveteau, président du HCAAM : réduire le déficit de la Sécu sans augmenter les prélèvements](#)
- [CFDT et CGT : les plans sociaux au cœur des entretiens avec Jean-Marc Ayrault](#)
- [Jean-Claude Mailly : FO reçue à Matignon](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Acoss : Baromètre économique à fin avril 2012 et bilan des heures supplémentaires au 1er trimestre 2012](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● François Hollande confirme un coup de pouce au Smic

Le président de la république s'est exprimé sur France 2 le 29 mai 2012. Au sujet du Smic, il a déclaré : « *Oui, il y aura un coup de pouce, il devra rattraper ce qui n'a pas été accordé cette dernière année. Il devra aussi veiller à ce que cela ne déstabilise pas les entreprises. [Il faut] permettre à des salariés qui sont payés au Smic qui n'ont pas été revalorisés en terme de pouvoir d'achat depuis cinq ans, d'avoir un coup de pouce et en même temps de ne rien faire qui puisse déséquilibrer notamment les petites et moyennes entreprises qui sont aujourd'hui dans une difficulté de compétitivité* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120530.OBS7025/hollande-confirme-un-coup-de-pouce-au-smic.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120530](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120530.OBS7025/hollande-confirme-un-coup-de-pouce-au-smic.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120530)

(source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 30/05/2012)

● Certification des comptes 2011 de la France : les 7 réserves substantielles de la Cour des comptes

La Cour des comptes a certifié les comptes 2011 de la France, les estimant « *réguliers et sincères* », donnant « *une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'État* ». La certification pouvant revêtir quatre formes : sans réserve, avec réserves, défavorable ou impossibilité de certifier, celle de 2011 a été émise avec 7 réserves : 1)- sur les systèmes d'information financière et comptable, certaines applications informatiques étant « *inadaptées* » ; 2)- sur les dispositifs ministériels de contrôle interne, la Cour notant que « *les ministères ne sont toujours pas en situation de porter une appréciation suffisamment étayée sur leur degré de maîtrise des risques comptables et financiers* » ; 3)- sur les produits régaliens, expliquant que « *l'analyse insuffisante des dispositions fiscales en vigueur, parfois conjuguée à l'absence de données déclaratives, ne permet pas d'en traduire systématiquement et fidèlement tous les impacts dans les comptes de l'État* » ; 4)- sur les passifs d'intervention et autres passifs non financiers, la Cour étant en désaccord avec « *les montants de certains passifs* », et estimant que « *certaines charges [sont] sous-évaluées (allocation aux adultes handicapés, politique agricole commune, provisions au titre de la tempête Klaus, etc.)* » ; 5)- sur les actifs et passifs du ministère de la Défense, la Cour soulignant que « *des anomalies significatives continuent d'affecter la valorisation des stocks et des immobilisations de la défense* » ; 6)- sur les participations et les autres immobilisations financières, la Cour pointant « *des divergences [...] sur le périmètre et la valorisation de certaines immobilisations financières* » ; 7)- sur le patrimoine immobilier, la Cour jugeant que « *certaines méthodes de valorisation du parc immobilier (surtout aéroports, hôpitaux militaires, des monuments historiques, etc.) ne sont pas adaptées au marché* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/05/30/20002-20120530ARTFIG00501-certification-des-comptes-les-sept-reserves-substanciellles.php>

- Présentation du rapport par la Cour des comptes :

<http://www.ccomptes.fr/index.php/Actualites/A-la-une/Certification-des-comptes-de-l-Etat-pour-l-exercice-2011>

- L'ensemble des documents de la Cour des comptes (le rapport 92 pages, les synthèses 30 pages) ci-dessous :

<http://www.ccomptes.fr/index.php/Publications/Publications/La-certification-des-comptes-de-l-Etat-exercice-2011>

(sources : www.lefigaro.fr du 30/05/2012, Marie Visot, et www.ccomptes.fr du 30/05/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Dépenses de l'Etat : le rapport choc de Bercy

Dans un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) intitulé « *Maîtriser les dépenses de l'Etat* », cette dernière estime que l'Etat doit réaliser 5 milliards d'économie par an pour redresser les comptes. Ce rapport a été commandité par François Fillon, alors Premier

ministre, à l'automne dernier. Son but ? Déterminer « *les leviers d'action* » permettant un retour à l'équilibre.

D'entrée de jeu, les auteurs du rapport (Jean-Michel Charpin et Martine Marigeaud) soulignent qu'il faut faire porter l'essentiel de l'effort sur les dépenses : « *Une trajectoire de retour à l'équilibre qui reposerait essentiellement sur une hausse des recettes [...] singulariserait la France et serait contradictoire avec les efforts visant à améliorer la compétitivité de son économie et le pouvoir d'achat des ménages* ».

- Trois scénarios sont avancés : 1)- le scénario central reprend la stratégie du précédent gouvernement, avec une action visant principalement, aux trois quarts, les dépenses publiques : 56 milliards d'économies devraient être réalisées d'ici à 2016. « *Pour le seul Etat, cela implique de trouver 21 milliards, soit 5,3 milliards d'économies par an* », dit l'IGF. « *Cela ne veut pas dire que les dépenses de l'Etat (365 milliards) baisseraient, mais que leur progression naturelle, évaluée à 42 milliards d'ici à 2016 serait ralentie de moitié* », expliquent Les Echos. 2)- De nombreuses dépenses sont quasiment incompressibles, à l'instar de la charge de la dette de l'Etat, des dotations à l'Europe, etc. « *En mettant ces postes de côté, les économies à trouver par rapport à l'évolution tendancielle représentent une baisse de 8 % (taux d'effort) des autres dépenses* ». Une baisse considérable, les « *leviers d'action* » identifiés étant très sensibles : baisse du nombre de fonctionnaires, gel de leur salaire et/ou de leur avancement, gel des pensions, réexamen des dépenses d'intervention (prestations, subventions), etc. Selon l'IGF, des gains peuvent certes encore être obtenus sur les dépenses de fonctionnement mais « *les marges de manœuvre semblent désormais limitées* ». 3)- le report de l'équilibre à 2017, qui correspond au calendrier du PS. Ce report est d'ailleurs jugé « *utile* » en cas de « *faible vigueur de la reprise* ». Il ramènerait l'effort d'économie pour l'Etat à 3,9 milliards par an, et même encore moins en réalité, puisque le PS entend faire porter l'effort à 50 % sur les dépenses et 50 % sur les recettes. « *La contrainte restera néanmoins très forte sachant que la gauche a promis l'arrêt des suppressions de postes, se privant dès lors d'un levier important* », notent Les Echos.

http://www.lesechos.fr/journal20120604/lec1_france/0202092405879-depenses-de-l-etat-le-rapport-choc-de-bercy-329724.php

(source : www.lesechos.fr du 04/06/2012, Etienne Lefebvre)

● **Déficit public : Bruxelles souligne l'ampleur du défi pour la France**

Si l'avis de la Commission européenne porte sur les réformes économiques lancées par Nicolas Sarkozy et sur sa stratégie de finances publiques, il n'en est pas moins désormais, actualité oblige, un avertissement à François Hollande, dont certaines des promesses électorales se heurtent aux préconisations de Bruxelles : comme le coup de pouce au SMIC, le retour partiel à la retraite à 60 ans ou encore l'annulation de la TVA sociale.

Certaines des préconisations de Bruxelles (faire des « *efforts additionnels* » pour revenir à un déficit public français à 3 % de PIB en 2013, prendre des « *mesures sur les dépenses* », assouplir « *le marché du travail* ») sont en contradiction avec la politique de monsieur Hollande. D'autres par contre vont dans le même sens (moyens accrus pour Pôle emploi, effort de formation tout au long de la vie, renforcement de la chasse aux niches fiscales, soutien à la R&D (recherche & développement), etc. Quoiqu'il en soit, les différences stratégiques sont significatives.

- **Pour la Commission européenne** : « *La consolidation budgétaire reste un des principaux défis de la politique économique de la France* ».

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202087389943-deficit-bruxelles-souligne-l-ampleur-du-defi-pour-la-france-328447.php>

(source : www.lesechos.fr du 30/05/2012, Frédéric Lefebvre & Anne Bauer)

[Retour au sommaire](#)

● **Pierre Moscovici réaffirme les objectifs de baisse de la dette**

Pierre Moscovici, ministre des finances, a réagi aux mises en garde de la Cour des comptes et de Bruxelles, en déclarant que les objectifs seront tenus « *tout en menant notre politique, celle pour laquelle les Français ont élu François Hollande à la présidence de la*

République ». Pour monsieur Moscovici, après le résultat de l'audit qui sera remis fin juin au gouvernement par la Cour des comptes, cette dernière « nous dira quels ajustements sont nécessaires » puis « nous prendrons une loi de finances rectificative ».

- **Pierre Moscovici** : « [La France] respectera ses engagements de réduction du déficit public à 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013 ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Moscovici-reaffirme-les-objectifs-de-baisse-de-la-dette-515211/?from=headlines>

(source : www.lejdd.fr du 31/05/2012)

● **Retraite à 60 ans : l'exécutif devrait élargir l'accès au dispositif**

« Les marges de manœuvre sont plus importantes que prévu », disent Les Echos. L'équipe de campagne de François Hollande avait calibré la mesure pour qu'elle concerne les personnes qui ont commencé à travailler jeunes (18 ou 19 ans) et qui ont suffisamment cotisé (41 annuités). Le débat porte aujourd'hui sur la façon dont on comptabilise ces annuités. Monsieur Hollande, quand il était candidat, avait indiqué qu'on tiendrait compte du service national, à hauteur de quatre trimestres, ainsi que des congés maladie et maternité, jusqu'à quatre trimestres également. Il estimait alors que 130 000 personnes par an seraient concernées, pour un coût de 5 milliards d'euros par an en régime de croisière, en 2017. Cette dépense serait financée par une hausse progressive des cotisations : un point de plus en cinq ans. « En réalité, si l'on appliquait des conditions aussi strictes, la population bénéficiaire serait beaucoup plus réduite », expliquent Les Echos. « C'est pourquoi l'exécutif s'apprête à élargir l'accès au dispositif. Il pourrait notamment tenir compte de l'intégralité des congés maternité. Il pourrait aussi comptabiliser dans les 41 annuités certaines périodes de chômage. Mais pas toutes, car ce serait trop coûteux. Les syndicats pointent la situation des seniors au chômage qui ont suffisamment cotisé mais qui ne peuvent partir en retraite faute d'avoir atteint l'âge légal. Quels que soient ses contours exacts, la mesure devrait coûter beaucoup moins cher que prévu, aux alentours de 2 milliards d'euros en 2017 pour l'ensemble des régimes de base, avec environ 100 000 bénéficiaires après élargissement ». Le gouvernement se trouve donc face à 2 choix : 1)- augmenter les cotisations d'un point, en arguant que les régimes de retraite de base en auront besoin ; 2)- décider d'une hausse plus mesurée des cotisations, ce qui laisserait plus de marge aux partenaires sociaux qui gèrent les retraites complémentaires, pour augmenter les cotisations qui financent l'Agirc et l'Arrco (le rétablissement partiel du départ à 60 ans va en effet aussi accroître leurs dépenses).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202094202198-retraite-a-60-ans-l-ampleur-de-la-hausse-des-cotisations-fait-debat-329619.php?xtor=EPR-1500-\[nl 8h\]-20120604-\[s=461370 n=2 c=201 1-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202094202198-retraite-a-60-ans-l-ampleur-de-la-hausse-des-cotisations-fait-debat-329619.php?xtor=EPR-1500-[nl 8h]-20120604-[s=461370 n=2 c=201 1-937960@1)

(source : www.lesechos.fr du 04/06/2012, Vincent Collen)

● **Les rémunérations des patrons du privé échapperont à une loi**

- **Pierre Moscovici**, au Grand jury RTL/Le Figaro/LCI : « [Le gouvernement] n'a pas l'intention de contenir par la loi les rémunérations des dirigeants d'entreprises privées. Il n'y a pas l'intention d'avoir une législation de cette sorte dans le privé ». Jugeant néanmoins que l'encadrement des salaires dans le public devrait avoir valeur d'exemple : « J'ai la faiblesse de penser qu'à partir du moment où dans les entreprises publiques les choses se passent comme ça, il y a une vertu d'exemplarité qui se fera, une incitation. [Mais] il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus : ce qui a été prévu, le 1 à 20, c'est pour les entreprises publiques ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120604.CHA7085/moscovici-pas-de-loi-pour-contenir-les-remunerations-des-patrons-du-privé.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120604](http://www.challenges.fr/economie/20120604.CHA7085/moscovici-pas-de-loi-pour-contenir-les-remunerations-des-patrons-du-privé.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120604)

(source : www.challenges.fr du 04/06/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Légère hausse du chômage en avril**

« Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (classés dans la catégorie A) a progressé de 4 300 personnes au mois d'avril, contre 16 600 le mois précédent ». Cette hausse mensuelle de 0,1 %, la douzième d'affilée, porte à près de 2,9 millions le nombre de

chômeurs en France métropolitaine. Un niveau jamais atteint depuis 1999. La hausse est par ailleurs un peu plus marquée s'agissant des demandeurs d'emploi qui exercent une activité partielle (les catégories A, B et C). Leur nombre a progressé de 0,2 % (+ 9 200) en avril, à 4,3 millions de chômeurs. La population la plus touchée : les seniors (+ 1 % pour les plus de 50 ans en avril). Sur un an, les effectifs de seniors à Pôle emploi ont gonflé de 15,6 %. Conséquence de la dégradation de la conjoncture, le chômage de longue durée progresse de 1,1 % en avril et de 8 % sur un an, ce qui est « *préoccupant* » selon le ministère du travail. D'autant que, comme le note le ministère, cette hausse du chômage intervient « *dans un contexte de recours intensif, au cours des derniers mois de la campagne électorale, aux contrats aidés, ainsi qu'à une évidente rétention d'un certain nombre de plans sociaux* ». De plus, le ministre, Michel Sapin, a jugé « *réaliste* » le chiffre avancé par la CGT de 45 000 emplois menacés dans les prochains mois.

- **Jean-Marc Ayrault** : « *[Ces chiffres] ne sont pas bons. Nous héritons d'une situation. [La lutte] pour faire reculer le chômage [est] la priorité [du gouvernement]. Chaque situation de plan social fait l'objet d'un examen et d'une mobilisation. Il y a l'action d'urgence. Les emplois d'avenir, mais aussi le redressement de notre économie qu'il faut entreprendre* ».

<http://www.lefigaro.fr/emploi/2012/05/30/09005-20120530ARTFIG00668-tres-legere-hausse-du-chomage-en-avril.php>

- **Les chiffres de la Dares** :

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Communique-de-presse-LdWiG86.pdf>

(sources : www.lefigaro.fr du 30/05/2012 et www.travail-emploi-sante.gouv.fr du 30/05/2012)

● **Emploi : la liste des 45 000 emplois menacés selon la CGT**

Voici la liste non exhaustive dressée par la CGT et ses organisations professionnelles ou territoriales. Les dix premières entreprises concernées : Société Générale, Crédit immobilier de France, Dexia, Leader Price, Conforama, TUI France (Nouvelles Frontières), Carrefour, FNAC, Neo Sécurité, Air France. La liste ci-dessous :

<http://www.cgt.fr/La-CGT-publie-la-liste-des-emplois.html>

(source : www.cgt.fr du 30/05/2012)

● **L'ordre des médecins prône la limitation des tarifs et la fin de la liberté d'installation**

L'Ordre des médecins préconise l'interdiction des dépassements d'honoraires excessifs (trois fois le tarif de la Sécurité sociale) et recommande que les médecins du secteur 2 (qui ont le droit de facturer des honoraires supérieurs à ce qui est pris en charge par la Sécurité sociale) « *réservent au moins 30 % de leur activité* » au tarif remboursé du secteur 1.

- **André Deseur**, membre du conseil : « *Dans certains cas, les dépassements excessifs commencent à menacer l'accès aux soins.* » En théorie, l'Ordre, saisi par un patient ou une association de patients, pourra infliger des sanctions à ces praticiens.

- Pour lutter contre la désertification médicale, l'Ordre avance 2 solutions :

1)- une « *répartition régionale* » des postes ouverts aux étudiants en médecine, afin de favoriser l'installation dans les régions où les praticiens vont manquer.

2)- après ses études, le jeune diplômé « *serait tenu d'exercer pendant une période de cinq ans dans sa région de formation* ».

Les syndicats des médecins libéraux ont exprimé leur étonnement et leur réprobation :

- **Christian Jeanbrun**, président du SML : « *On n'est jamais allé aussi loin dans la coercition, et tout ce travail a été fait sans la moindre concertation avec les syndicats* ».

Les syndicats n'apprécient pas cette communication de l'Ordre au moment où des négociations viennent de s'engager sur les dépassements tarifaires avec la ministre de la Santé, Marisol Touraine. Madame Touraine, elle, se réjouit de ces recommandations :

- **Marisol Touraine** : « *Je me réjouis de voir que [...] ce que j'ai annoncé, à savoir que les dépassements d'honoraires devaient faire l'objet d'encadrement et de plafonnement rapidement, [soit] aujourd'hui soutenu par l'Ordre des Médecins, c'est une nouveauté, donc il faut le saluer. [...] Quant au contenu précis de leur proposition, il faudra l'examiner, ce qui fera l'objet d'une négociation* ».

[Retour au sommaire](#)

<http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0202085120999-l-ordre-des-medecins-prone-la-limitation-des-tarifs-et-la-fin-de-la-liberte-d-installation-328162.php>
http://l'expansion.lexpress.fr/economie/depassesments-d-honoraires-marisol-touraine-satisfaite-de-l-avancee-des-negociations_296728.html#xtor=AL-189

(sources : www.lesechos.fr du 30/05/2012, Vincent Collen, et <http://l'expansion.lexpress.fr>)

● L'allocation de rentrée scolaire revalorisée de 25 %

Dominique Bertinotti, ministre déléguée à la Famille, a annoncé que l'allocation de rentrée scolaire, qui sera versée le 20 août, sera revalorisée de 25 %. « *Trois millions de familles sont concernées par cette revalorisation, dont beaucoup de familles monoparentales* ».

http://www.lexpress.fr/education/l-allocation-de-rentree-scolaire-revalorisee-de-25_1120337.html

(source : www.lexpress.fr du 30/05/2012, Philippe Huguen)

● Automobile : nouveau plongeon des ventes en mai

- **Le CCFA** (Comité des constructeurs français d'automobiles) : « *C'est un mauvais mois qui a subi les jours fériés, les ponts mais aussi les élections* ».

Les ventes au mois de mai ont en effet chuté de 16,1 % en mai, en données brutes, avec 165 776 véhicules vendus. 1^{ères} victimes de ce plongeon : PSA Peugeot Citroën dont les ventes ont reculé de 28,5 % : - 26,1 % pour Peugeot et - 31,2 % pour Citroën. Les ventes de Renault ont, elles, baissé de 12,0 %, la marque au losange étant affectée par un recul de 15,1 % de ses immatriculations. Volkswagen et Nissan reculent aussi (- 11,8 % pour Volkswagen et - 4,2 % pour Nissan). Par contre, les marques vendant du low cost parviennent à tirer leur épingle du jeu. Il s'agit de Chevrolet (+ 68,2 %), Dacia (+ 5,3 %), Hyundai (+ 40,9 %) et Kia (+ 15,2 %).

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120601.CHA7052/les-immatriculations-de-voitures-neuves-chutent-de-16-1-en-mai.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120601](http://www.challenges.fr/entreprise/20120601.CHA7052/les-immatriculations-de-voitures-neuves-chutent-de-16-1-en-mai.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120601)

(source : www.challenges.fr du 01/06/2012)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Le quotient familial sera plafonné à 6 fois le Smic

- **Jean-Marc Ayrault**, sur BFMTV/RMC, le 01 juin : « *[Les impôts] augmenteront pour certains et moins pour d'autres (...). Ils augmenteront pour les plus riches. Voyez les niches fiscales, il y a des gens qui paient très peu d'impôts car ils bénéficient des niches fiscales* ». Il a également confirmé que le quotient familial se ferait « *à six fois le Smic* ».

- **Jean-Marc Ayrault** : « *Ça fait un revenu très très élevé. Cela permettra de redistribuer aux autres familles, ça n'est pas pour mettre dans les caisses de l'Etat. C'est pour que ce soit juste. Toujours la justice* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202092368216-le-quotient-familial-sera-plafonne-a-six-fois-le-smic-329367.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120601-\[s=461370_n=2_c=201_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202092368216-le-quotient-familial-sera-plafonne-a-six-fois-le-smic-329367.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120601-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(source : www.lesechos.fr du 01/06/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Contrôle fiscal : nouvelle hausse du rendement

D'après le rapport annuel 2011 du ministère du Budget, les contrôles fiscaux externes (dits « sur place ») ont permis d'identifier 8,35 milliards d'euros de droits et ont déclenché 2,46 milliards d'euros de pénalités, soit un rendement total de 10,8 milliards d'euros l'an dernier (il s'agit non pas de montants perçus mais de montants réclamés par le fisc).

- **Le ministère du budget** : « *Parmi ces contrôles, 30 % - ceux qui ciblent les fraudes les plus caractérisées - représentent 45 % des droits et pénalités* ».

Pour le ministère, ces résultats tiennent à la multiplication des mesures votées ces dernières années pour faciliter la lutte contre la fraude, les contrôles exceptionnels concernant la liste des 3 000 de l'affaire HSBC (800 contrôles engagés dont 350 sont achevés pour 160 millions

d'euros de recettes fiscales, selon un bilan de novembre dernier), les actions anti-paradis fiscaux, etc. **Les Echos** : « *La direction générale des finances publiques a notamment mis en place un droit de communication à grande échelle auprès des banques pour obtenir des informations sur les transferts de fonds vers l'étranger. Quelque 8 000 contribuables ont été identifiés. Et 77 000 comptes à l'étranger étaient déclarés en 2010, contre 25 000 en 2007* ».

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202082559242-contrôle-fiscal-nouvelle-hausse-du-rendement-327794.php>

(source : www.lesechos.fr du 30/05/2012, Etienne Lefebvre)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Urssaf : opération de contrôle à la Foire de Paris 2012**

L'opération a été menée par une équipe d'inspecteurs et de contrôleurs de Paris sud, avec l'aide du sous-directeur en charge du contrôle à l'Urssaf de Strasbourg, en lien avec le Centre National des Firmes Etrangères. Elle s'est déroulée avec l'accord de l'organisateur, en 3 temps : **avant l'expo**, en tant que processus de prévention (les agents ont procédé à la vérification des salariés et ont régularisé des DPAE sans verbalisation – ont été contrôlés 28 auto-entrepreneurs et 500 salariés dont 24 non déclarés.) ; **pendant l'expo**, ont été contrôlés des salariés employés par des sociétés étrangères. Sur 16 entreprises contrôlées, 4 procédures de travail dissimulé ont été engagées ; **après l'expo**, 24 sociétés et 13 auto-entrepreneurs ont été contrôlés et 5 procédures pénales engagées au titre du travail dissimulé dont une concernant un auto-entrepreneur.

<http://actu.ur750.recouv/spip.php?article1295>

(source : portail Intranet de l'Urssaf de Paris-région parisienne du 30/05/2012)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● **Ile-de-France : un point sur les intentions d'embauche en 2012 selon Pôle emploi**

- **Paris** : Pôle emploi parle de 94 500 promesses d'embauches. C'est ce qu'ont répondu les chefs d'entreprise et les artisans sondés (près de 100 000 employeurs potentiels interrogés par questionnaire). Mais Paris avait « *massivement licencié au début de la crise* ». De plus, le taux de chômage est toujours élevé (9 % de la population active). « *Le nombre d'offres d'emploi collectées durant le premier trimestre a baissé de 3,4 % par rapport à celui de 2011. De quoi relativiser les 94 500 intentions d'embauche de l'enquête BMO* », remarque Le Parisien.

- **Hauts-de-Seine** : Les employeurs du département annoncent 52 200 embauches dans les secteurs des services aux entreprises, de l'information, de la communication et dans le sanitaire. Les grandes entreprises sont bien entendu les plus gros employeurs : 1 500 embauches prévues cette année chez Total (contre 1 486 l'an dernier), 1 000 CDI et 600 stages programmés dans le cabinet d'audit Ernst & Young, dont le siège est également installé à La Défense. Toutefois, la proportion des PME dans les recrutements annoncés augmente : 34,9 % des intentions d'embauche proviennent des entreprises de moins de 20 salariés, contre 32,1 % en 2011.

- **Val-de-Marne** : Toujours selon Pôle emploi, c'est 25 800 embauches qui sont attendues dans le 94, principalement pour les Agents d'entretien des locaux d'entreprise, employés de la restauration collective, aides à domicile. Les services aux entreprises représentent le principal réservoir d'emplois potentiels avec 16,6 % des intentions d'embauche en 2012. Les grands pôles du 94 comme le marché de Rungis ou l'aéroport d'Orly sont demandeurs d'agents d'entretien, de vigiles ou d'employés polyvalents dans les restaurants d'entreprise.

- **Seine-et-Marne** : Dans un département particulièrement touché par le chômage, Pôle emploi annonce 200 000 recrutements. Une embellie sur le front du chômage, tempérée cependant par le fait que la Seine-et-Marne a été le département d'Ile-de-France où la hausse du nombre de chômeurs est restée la plus élevée entre mars et avril.

<http://www.leparisien.fr/paris-75/94500-promesses-d-embauche-04-06-2012-2031816.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

[Retour au sommaire](#)

<http://www.leparisien.fr/bois-colombes-92270/les-entreprises-annoncent-davantage-d-embauces-04-06-2012-2031798.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

<http://www.leparisien.fr/orly-94310/les-metiers-peu-qualifies-et-penibles-recrutent-04-06-2012-2031830.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

<http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/les-employeurs-prevoient-plus-de-20000-recrutements-04-06-2012-2031803.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(source : www.leparisien.fr du 04/06/2012, B.H., Florence Hubin, Benoît Hasse, Julien Solonel, Hugues Tailliez)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Denis Piveteau, président du HCAAM : réduire le déficit de la Sécu sans augmenter les prélèvements

Plutôt que de recourir à la fiscalité, l'HCAAM (Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie) conseille de repenser le parcours de soins des patients souffrant de maladies chroniques et de poly-pathologies, dont le nombre augmente avec le vieillissement de la population.

- **Denis Piveteau**, Conseiller d'Etat et président du HCAAM : « *Pour maîtriser les dépenses de soins, il faut essentiellement contrôler celles liées aux maladies chroniques et aux poly-pathologies dont souffrent un nombre grandissant de patients, essentiellement des personnes âgées. Ce sont celles qui progressent le plus vite et qui coûtent le plus cher à la collectivité* ».

Comment repenser le parcours de soins ? En se reposant sur le trio constitué de la médecine de proximité, de l'hôpital et des services sociaux.

- **Selon l'HCAAM** : « *La coordination soignante relève par nature de la médecine de proximité. Et c'est à l'hôpital de lui fournir, au bon moment, l'apport puissant de compétences cliniques et techniques dont le parcours d'un malade peut avoir besoin* ».

Pour l'HCAAM, l'optimisation du parcours de soins doit donc conduire à des séjours d'hospitalisation complète qui soient, aussi bien dans l'intérêt du malade que pour la mobilisation optimale des équipes hospitalières, les plus proches possibles du « *juste soin* ». Ce qui devrait conduire à des séjours moins nombreux, moins longs ou moins répétés, et moins souvent provoqués par une situation d'urgence. Le secteur médicosocial et les professionnels libéraux prendraient ensuite le relais pour assurer les soins de ville, moins coûteux que les soins hospitaliers, les services de soins de suite et de réadaptation ou d'hospitalisation à domicile, pour obtenir des places en hébergement temporaire ou permanent en EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes) notamment.

Pour l'HCAAM, il faut que les ARS (Agences régionales de Santé) disposent de plus de libertés, de plus d'autonomie pour pouvoir utiliser au mieux localement les crédits alloués par le ministère au niveau national. Si une partie des membres de l'HCAAM contestent les ARS, une très grande majorité cependant voit en elles une opportunité à saisir : « *Les ARS doivent avoir les moyens de devenir les acteurs et les animateurs de cette coordination des soins sur la base de 'territoires de santé' qui intègrent les contraintes très concrètes d'habitude de vie et de déplacement, en lien étroit avec les collectivités territoriales chargées de l'aide sociale* ».

« *Ne serait-il pas plus simple de recourir à la fiscalité pour financer la progression des dépenses sociales ?* » demande **La Tribune**.

- **Denis Piveteau** : « *Ce serait la solution la plus rapide. Mais elle serait injuste. On ne peut pas continuer à augmenter le taux des prélèvements obligatoires sans tenter de rationaliser l'offre de soins. Par ailleurs, l'Etat a d'autres priorités, notamment en matière de logement, de transport, d'éducation qui sont toutes aussi urgentes à régler* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20120516trib000698817/reduire-le-deficit-de-la-secu-sans-augmenter-les-prelevements.html>

(source : www.latribune.fr du 16/05/2012, Fabien Piliu)

[Retour au sommaire](#)

● **CFDT et CGT : les plans sociaux au cœur des entretiens avec Jean-Marc Ayrault**

Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, a reçu les dirigeants des syndicats le 29 mai. Tour d'horizon.

- **François Chérèque** (CFDT) a demandé que soit rétablie « *une mission interministérielle sur les plans sociaux [pour] tout de suite répondre à la demande quand il y a des difficultés dans une entreprise et réunir les ministères, les partenaires sociaux, mais aussi les collectivités territoriales quand elles sont impliquées* ». Monsieur Chérèque a également demandé un coup de pouce au Smic, en estimant que « *le vrai problème, c'est qu'il y a trop de salariés au Smic et qui le restent toute leur vie* ». Il a par conséquent demandé que le gouvernement « *réétudie l'utilisation des 30 milliards d'aides aux entreprises sur les bas salaires [pour] aider les entreprises qui permettent à leurs salariés de sortir de la zone du Smic* ». Il s'est dit « *satisfait* » que le gouvernement veuille rétablir la retraite à 60 ans pour les personnes ayant commencé à travailler tôt et a souhaité que « *les marges de manœuvre, si elles existent* » permettent d'intégrer les périodes de chômage dans le calcul.

- **Bernard Thibault** (CGT) a fait part à monsieur Ayrault de « *l'impatience* » des salariés, avant d'avancer les principaux points qui lui paraissent prioritaires : salaires, Smic, obligations des entreprises, mise à plat des aides publiques, rétablissement de l'Allocation équivalent retraite et retour à la retraite à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler tôt. Monsieur Thibault est arrivé avec une liste de 45 000 emplois actuellement menacés dans 46 entreprises en France. Il a rapporté que le gouvernement avait « *sa propre liste. Malheureusement, ça devrait se cumuler ou se croiser* ». Au-delà de « *l'urgence de se pencher sur certaines situations* », il réclame une loi pour « *permettre aux salariés de contrarier la décision des gestionnaires lorsqu'il n'y a pas de bien-fondé économique aux licenciements* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0202085258113-les-plans-sociaux-au-coeur-des-entretiens-entre-ayrault-et-la-cfdt-327923.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120529-\[s=461370 n=2 c=202 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0202085258113-les-plans-sociaux-au-coeur-des-entretiens-entre-ayrault-et-la-cfdt-327923.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120529-[s=461370 n=2 c=202]-937960@1)

(source : www.lesechos.fr du 29/05/2012)

● **Jean-Claude Mailly : FO reçue à Matignon**

Jean-Claude Mailly (FO) est intervenu auprès de monsieur Ayrault sur 3 axes :

1)- La méthode : « *Nous avons indiqué que nous n'étions pas pour une modification de la Constitution en matière de démocratie sociale, qu'il ne saurait y avoir d'accord de méthode signé comme de calendrier fermé, qu'il fallait garder de la souplesse, que nous étions demandeurs, en matière de négociation, d'un rétablissement du principe de faveur ou de la hiérarchie des normes et que nous saisissons le ministre du Travail sur la représentativité à la suite de notre plainte au BIT* ».

2)- Deux dossiers d'actualité : « *le Smic et le décret sur les retraites, sur lesquels nous avons rappelé nos positions. Au passage j'ai pu noter, sur les retraites, que la position de Force Ouvrière sur les périodes de validation conduisait même la CFDT à dire qu'il fallait intégrer le chômage ! Ce qui auparavant ne leur était pas venu à l'esprit* ».

3)- Les thèmes de la conférence sociale de début juillet : « *Nous avons explicité nos positions sur l'emploi et le chômage (y compris la stratégie industrielle), le service public républicain, le pouvoir d'achat et la réforme fiscale, le financement de la protection sociale collective* ».

http://www.force-ouvriere.fr/page_principal/edito/index.asp?lk=e&id=725&2012/5/31/L-Editorial-de-Jean-Claude-Mailly-FO-reçue-a-Matignon-

(source : www.force-ouvriere.fr du 31/05/2012)

[Retour au sommaire](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● AcoSS : Baromètre économique à fin avril 2012 et bilan des heures supplémentaires au 1er trimestre 2012

- **Les embauches** : le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois (hors intérim) enregistré en avril 2012 une nette diminution (- 4,6 %), confirmant la tendance baissière observée depuis 3 trimestres en dépit de quelques fluctuations à la hausse. Sur un an, il diminue de 7,2 %. L'emploi des entreprises déclarant mensuellement leurs cotisations aux Urssaf s'inscrit toujours en léger recul en mars 2012 (- 0,2 % sur 3 mois). Cette baisse provient en partie de celle de l'emploi intérimaire (- 3,9 % sur trois mois).

Les taux d'impayés s'améliorent depuis novembre 2011 et les demandes de délais semblent se stabiliser. Par contre, le nombre des procédures collectives est en hausse au 1^{er} trimestre.

- **Les heures supplémentaires** : Le volume d'heures supplémentaires des entreprises mensualisées décroît de 0,6 % sur un an. Le nombre d'heures supplémentaires exonérées au titre de la loi TEPA s'élève au 1^{er} trimestre à 177 millions (données brutes) et le montant des exonérations afférentes à 758 millions d'euros. Sur un an, le volume d'heures supplémentaires diminue de 0,3 %. Les TPE connaissent un rythme négatif (- 1,5 % sur un an), les entreprises de plus de 10 salariés affichent une stabilité (0,1 %).

<http://www.acoss.fr/index.php?option=content&task=blogcategory&id=161&Itemid=5532>

(source : www.acoss.fr du 23/05/2012)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible

La lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne

En ligne tous les mercredis

Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr